



Jardins botaniques de France et des pays francophones

L'Association Jardins botaniques de France et des pays francophones fédère les jardins botaniques en France depuis 1979. Depuis 1994, elle s'est ouverte aux pays francophones et compte aujourd'hui des adhérents en Belgique, au Cambodge (en cours), Canada, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Sénégal (en-cours), Suisse et au Vietnam.

Ces structures participent, chacune à leur mesure, aux programmes de conservation de la diversité végétale au travers de projets de recherche, de conservation intégrée, d'éducation et de sensibilisation des publics à la nécessaire préservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources de la planète. L'association se consacre aussi en France au soutien de chacune des structures, ancienne ou nouvelle, organisant tous les ans des sessions techniques rassemblant ces différents acteurs. L'association a rédigé en 1996 une *Charte des jardins botaniques* qui définit les axes de travail des jardins botaniques contemporains, *des institutions possédant des collections documentées de plantes cultivées pour la recherche scientifique, la conservation, les expositions et l'éducation* ». Les jardins qui ont choisi de s'appuyer sur la déontologie de cette charte confirment ainsi leur volonté de rejoindre les acteurs européens et internationaux désireux d'œuvrer pour la mise en œuvre des stratégies internationales de conservation de la diversité biologique.



Botanic Gardens Conservation International

Botanic Gardens Conservation International (BGCI) est le plus grand réseau de conservation des plantes au monde, il est présent dans plus de 100 pays. C'est le représentant mondial des jardins botaniques, mettant en lumière leurs succès et les actions qui peuvent avoir valeur d'exemple. Sa mission est de «mobiliser les jardins botaniques et ses partenaires afin de garantir la pérennité de la diversité végétale pour le bien-être des hommes et de la planète". BGCI joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes mise en place par l'ONU. Il a aidé à créer de nombreux jardins botaniques et propose des formations dans tous les domaines d'action qui leur sont propres. BGCI gère une base de données qui rassemble les informations sur les plantes détenues dans les jardins botaniques ; il soutient également des programmes de conservation et d'éducation à travers le monde.



Le Consortium des Jardins botaniques européens

Il existe environ 800 jardins botaniques en Europe et dans la plupart des pays, ils sont regroupés en réseau national. Le Consortium des Jardins botaniques européens rassemble tous les représentants de ces réseaux nationaux. Créé en 1994 pour mettre en place des initiatives à l'échelle européenne, le Consortium travaille en particulier à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique et des autres politiques et stratégies européennes de biodiversité. Le Consortium est un canal précieux pour favoriser les flux d'information et la coopération entre les associations nationales de jardins botaniques et les institutions individuelles. En plus de l'organisation régulière du Congrès européen des jardins botaniques (EuroGard), le Consortium encourage et aide à piloter d'autres initiatives internationales d'importance, comme l'IPEN - le Réseau international d'échange de plantes.